



COMPTE - RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

du 8 Septembre 2014

Présents : Mmes BARTHAS Muriel, DELRIEU Françoise, FRÖHLIG Karelle, LAMUR Joëlle, ORTELLS Renée, MM. BONAL Fabrice, CALERO Jérémy, CARAYON Jean-Luc, CODINA Bernard, MALRIC Paul, ORS Marc, THOMAS Frédéric, ZOCCARATO Michel.

Absente : Mme ALFRED Valérie.

Date de convocation : 2 septembre 2014

Secrétaire de séance : Mme DELRIEU Françoise.

Ordre du jour :

1. Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole : Etude géotechnique
2. Foyer municipal : Etude de la structure du toit
3. Véhicule et matériel pour le service technique
4. Agence postale communale
5. Accessibilité
6. Virements de Crédits : SYADEN – Véhicule
7. Amortissement du fonds de concours FACE
8. Convention pour « Portage des Repas à Domicile » et « Cantine »
9. Demande d'acquisition de terrain communal par un particulier
10. Travaux divers
11. Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à 21 heures.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de sa séance du 7 juillet 2014 qui leur a été transmis.

1. Accueil de Loisirs Associé à l'École : Etude géotechnique

Dans le cadre de la construction du futur bâtiment ALAE, et conformément à la réglementation en vigueur, la commune a lancé une consultation pour l'étude géotechnique de type G12. Monsieur Le Maire présente les offres reçues :

CEBTP : 2 880 € TTC
ALIOS : 2 760 € TTC
FONDASOL : 2 970 € TTC

Au vu de la proximité des offres, elles seront transmises à l'architecte qui déterminera la plus pertinente.

2. Foyer municipal

La mise aux normes acoustiques du foyer municipal a nécessité l'étude de la charpente afin de savoir si elle supporterait les modifications futures, le résultat étant positif avec quelques préconisations pour le plaquiste, la commune a lancé un appel d'offres pour la mission de MOE auprès de plusieurs architectes. Remise des offres le 26 septembre 2014 à 12 heures. Avant d'effectuer les travaux, le Conseil Municipal décide de demander le passage de la commission de sécurité afin d'établir un état des lieux.

3. Véhicule pour le service technique

Pour permettre un travail plus efficace et en sécurité, un véhicule doit être acheté pour les services techniques de la commune, après recherche auprès de FORD, IVECO et NISSAN, un Ford transit Année 2011 de 58 000 km à 16 790 €TTC frais annexes en sus, équipé d'un gyrophare à 750 HT posé, semble convenir, après présentation au conseil municipal : vote à l'unanimité. Opération créée 21561-240. (Délibération n° 2014-288)

4. Agence Postale Communale

Proposition de la Poste de passer en Agence postale communale :

- La commune doit s'engager à fournir le local, à l'entretenir et en assurer le fonctionnement.
- La Poste s'engage à fournir le petit matériel, imprimés et fournitures nécessaires à l'activité. Elle remboursera la somme mensuelle de 1000 € pour le personnel.
- L'accessibilité du bâtiment sera prise en charge par la Poste.

Le Conseil municipal demande une réunion pour rencontrer l'interlocutrice de la Poste et obtenir plus de détails. Réunion à fixer ultérieurement.

5. Accessibilité

La mise en accessibilité pour les ERP doit se faire avant le 1^{er} janvier 2015. Il est demandé aux collectivités d'établir un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) qui permet de se mettre en conformité avec les règles en s'engageant sur un calendrier précis.

Actuellement, dans l'attente des plans pour réaliser un calendrier d'échelonnement des travaux par dérogation auprès de la DDTM. Relance de Mr CARRIERE, DDTM.

6. Virements de crédits

Dans le cadre du FACE et pour l'achat d'un véhicule Mr Le Maire indique qu'il y a lieu d'effectuer des virements de crédits :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits
D 2315-230 FACE	22 213.69 €	
D 2313-238 Bât. ALAE	20 000.00 €	
D 238 FACE Av. J. Moulin		14 428.50 €
D 204182 Concours FACE		7 785.19 €
D 21561-240 Véhicule FORD		20 000.00 €

Le Conseil Municipal donne son accord. (Délibération n° 2014-289)

7. Amortissement du fonds de concours FACE

Monsieur le Maire rappelle que conformément au Décret du Conseil d'Etat qui définit les modalités d'application d'amortissement des immobilisations, les fonds de concours ou subventions d'équipement sont assujettis obligatoirement à l'amortissement sur une durée maximale de cinq ans. Le conseil délibère et opte pour 5 ans. (Délibération n° 2014-290)

8. Convention « Portage des repas » et « Cantine »

Depuis la signature de la première convention le 10 mai 2011 aucune modification de prix n'avait été faite. Le directeur suite à la fluctuation du prix des marchandises nous propose de réviser cette convention.

Accord du conseil municipal. (Délibération n° 2014-291)

9. Demande d'acquisition d'une parcelle de terrain communal par un particulier.

Il a été fait une demande d'acquisition d'une parcelle de terrain à « Ceren », dans l'attente de plus de renseignement quant à la valeur de ce terrain la décision est reportée.

10. Travaux divers

Parcours santé :

Suite à la réception de différents devis :

Ets GARRIDO : 1 400.00 € pour élagage d'arbres et coupe de branches

Ets CREVEFOSSE : 1 708.96 € pour réfection du Béaljusqu'à la rivière + pontil.

Il s'avère que suite à des dépenses imprévues (toiture maternelle + toiture lavoir à refaire + cheminées des appartements écoles). Le financement nécessaire n'est à ce jour pas au budget, il sera donc étudié au prochain conseil la possibilité de prendre la trésorerie sur une autre opération.

Demandes de subventions

- La commune décide de demander à Carcassonne Agglo de programmer pour 2015 les travaux concernant la 2^{ème} tranche d'assainissement « route de Trèbes ».

- Les demandes de subventions sont à déposer avant le 31 octobre 2014, Monsieur le Maire propose :
 1. Création d'un parking pour faire suite aux aménagements des abords des écoles et les abords du bâtiment de l'ALAE.
 2. Mise en sécurité des cheminements de l'avenue Jean Moulin (2^{ème} tranche) avec l'intersection de la RD.620.

PLU

Lancement de l'étude de la procédure.

Souffleur à feuilles

Pour permettre l'entretien de la voirie le service technique demande l'achat d'un souffleur. Devis de 680 € TTC. Accord du Conseil Municipal.

Médaille de la ville.

Monsieur le Maire souhaite lors des vœux du Maire mettre à l'honneur les personnes qui auront marqué l'année par la remise d'une médaille.

11. Questions diverses

Nouvelle association.

Le « yoga du rire » souhaite la mise à disposition d'une salle. La commune a donné son accord.

Ecole

Les instituteurs souhaitent donner un nom à l'école primaire après un sondage auprès des enfants.

Changement Adresse

Les locataires des logements situés au-dessus de l'école élémentaire souhaitent que la Commune donne un nom à leur rue afin de faciliter l'accès des visiteurs à leurs appartements et la distribution du courrier. Dossier en cours.

La séance du Conseil Municipal est levée à minuit et sept minutes.

Le Maire,
Michel ZOCCARATO